

Baisse historique de l'activité des exploitations forestières et des scieries

En 2009, la récolte de bois rond chute de près de 26 % par rapport à 2008 dans la région des Pays de la Loire. Cette baisse concerne toutes les essences, le bois d'œuvre comme le bois d'industrie. Les résineux apparaissent plus affectés que les feuillus. Parallèlement, les scieries enregistrent également une baisse d'activité, voisine de 23 %, avec des résineux qui résistent mieux que les feuillus. Dans ce contexte difficile, l'emploi salarié dans la filière bois s'érode de nouveau.

■ Une récolte de bois en baisse de près de 26 % en 2009

La récolte régionale de bois, évaluée à 593 000 m³ de bois ronds en 2009, fléchit de 26 % par rapport à l'année précédente (figure 1 et tableau en page 4)¹. La forte diminution des volumes récoltés dans la région n'est pas enregistrée à l'échelon national qui, à l'opposé, présente une récolte en augmentation de 9 %. Cette progression nationale s'explique avant tout par la récolte exceptionnelle des chablis du massif aquitain faisant suite à la tempête Klaus de janvier 2009. La récolte des Pays de la Loire ne représente au final que 1,5 % de la valeur nationale 2009. Deux éléments majeurs expliquent cette diminution des volumes régionaux récoltés en 2009. Le ralentissement général de l'économie a pénalisé l'activité des entreprises et certaines d'entre elles ont vu leur chiffre d'affaire chuter de 40 %. Par ailleurs, suite au passage de la tempête Klaus, l'abondance de pin maritime disponible à bas prix a incité certaines entreprises régionales à délocaliser une partie de leur activité de récolte (et d'approvisionnement) en Aquitaine au détriment de la récolte locale. Ainsi, près de la moitié des abatteuses ayant leur siège social dans la région ont travaillé dans les chablis aquitains en 2009.

Hors bois de feu, les volumes récoltés en bois d'œuvre et en bois d'industrie représentent respectivement les trois quarts et le quart de la récolte. En ce qui concerne le **bois d'œuvre**, trois essences totalisent près de 80 % de la récolte (figure 2) : le peuplier (36 %), le chêne (22 %) et le pin maritime (19 %). La part du feuillu dans la récolte régionale s'accroît pour atteindre 65 % de la récolte 2009. Les volumes de bois d'œuvre directement exportés par les exploitants forestiers, principalement sous forme de grumes de chêne et de hêtre, vers l'Asie, sont en nette progression (près de 10 000 m³ contre près de 8 000 m³ en 2008).

Fig.1 - Forte baisse en 2009 de la récolte de bois d'œuvre et d'industrie dans les Pays de la Loire

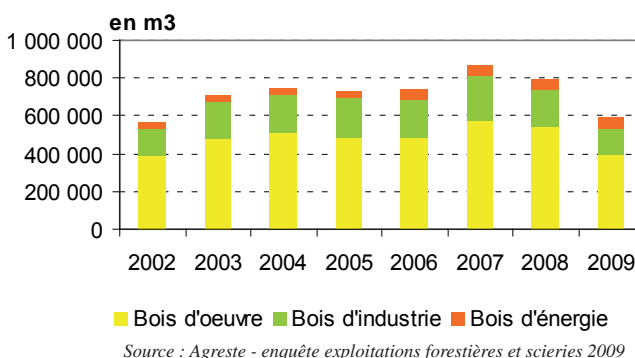
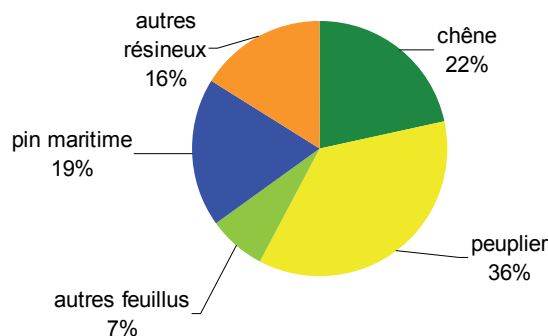


Fig.2 - Le peuplier confirme sa première place au sein des bois d'œuvre

Répartition de la récolte de bois d'œuvre par essence en % de volume total en Pays de la Loire



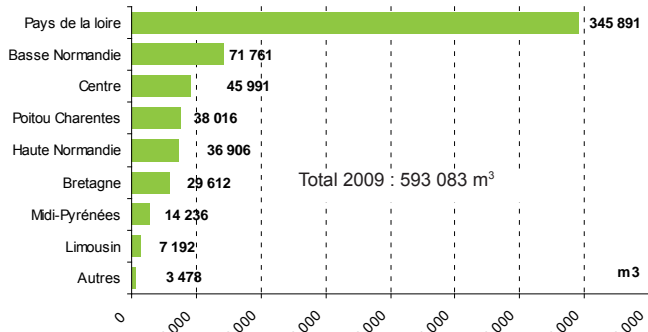
¹ Le volume de récolte indiqué intègre le bois d'œuvre, le bois d'industrie et le bois énergie. Toutefois, l'enquête ne permet pas d'apprécier la totalité des volumes de bois de feu (bois énergie), en particulier les quantités autoconsommées ou vendues en dehors des circuits professionnels.

Agreste Pays de la Loire

Avec 133 000 m³ en 2009, le volume des **bois destinés à l'industrie** (trituration et utilisations diverses) enregistre une baisse de 34 %, plus particulièrement marquée pour la partie trituration. Le **bois énergie** commercialisé dans les circuits professionnels connaît une progression de 23 % pour atteindre la valeur de 65 000 m³. Il est majoritairement proposé sous la forme de bois bûche. Le bois énergie, autoconsommé ou vendu en dehors des circuits professionnels, est estimé à plusieurs centaines de milliers de mètres cubes.

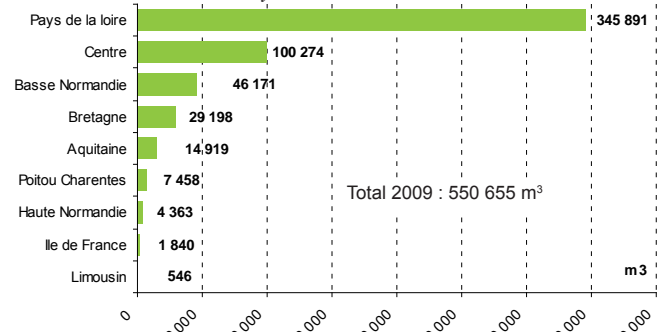
Avec 346 000 m³, les exploitants forestiers implantés dans les Pays de la Loire ont récolté près de 60 % de la récolte 2009 de cette région (figure 3). Pour compléter leur activité, ils se sont essentiellement dirigés vers les régions Centre, Basse-Normandie et Bretagne (figure 4). S'y ajoute en 2009, de façon inhabituelle, la région Aquitaine pour la récolte d'une partie des charbons engendrés par la tempête Klaus.

Fig. 3 - En 2009, les exploitants forestiers des Pays de la Loire ont valorisé 60 % de la récolte régionale
Récolte de bois dans les Pays de la Loire en 2009 selon la région d'origine de l'exploitant forestier



Source : Agreste - enquête exploitations forestières et scieries 2009

Fig. 4 - Les exploitants forestiers des Pays de la Loire complètent leur activité de récolte dans les régions Centre, Basse-Normandie et Bretagne
Origine du bois exploité par les entreprises des Pays de la Loire en 2009



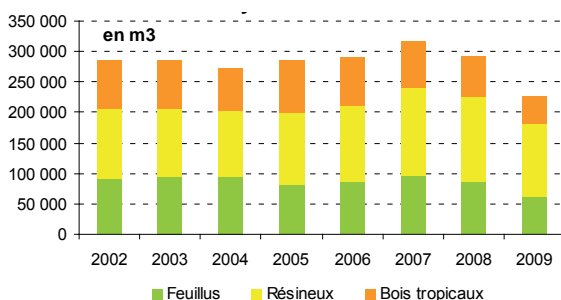
Source : Agreste - enquête exploitations forestières et scieries 2009

L'activité du sciage chute de 23 % en 2009

A l'image de l'activité récolte et malgré l'arrivée de grumes de pin maritime en provenance d'Aquitaine, la production totale de sciages régresse de 23 % en 2009 dans la région pour s'établir à 226 000 m³ (figure 5) dont 52 % de résineux (figures 5 et 6). Ce volume représente moins de 3 % du volume scié au niveau national en 2009. Les sciages de **bois tropicaux** (20 % des sciages régionaux en 2009 contre 24 % en 2008) diminuent réguliè-

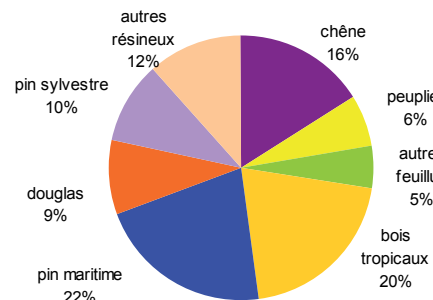
ment depuis dix ans sachant que la région des Pays de la Loire représente à elle seule près de la moitié des bois tropicaux sciés en France. Cette baisse résulte de nombreux facteurs. Ainsi, à la moindre disponibilité quantitative et qualitative de certaines essences, s'ajoute le fait que plus que par le passé ces bois sont travaillés sur place. Par ailleurs, la demande asiatique s'accroît et les taxes facturées sont parfois très importantes.

Fig. 5 - La production des scieries régionales régresse de nouveau



Source : Agreste - enquête exploitations forestières et scieries 2009

Fig. 6 - Sciages 2009 : moins de bois tropicaux et plus de pin maritime

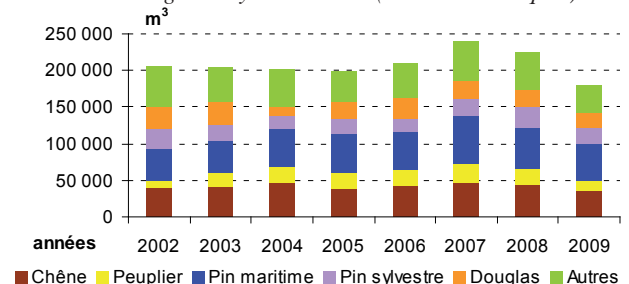


Source : Agreste - enquête exploitations forestières et scieries 2009

Hors bois tropicaux, le volume des sciages régionaux diminue de 20 % en 2009 et se situe à 180 000 m³ (figure 7), soit une perte de plus du quart depuis 2007 et le niveau le plus bas enregistré depuis 40 ans. Avec une baisse de 16 %, les sciages de résineux, notamment ceux de Douglas, résistent mieux que ceux de feuillus qui régressent de 28 %. A l'image des années passées, les Pays de la Loire se caractérisent par une place plus importante des feuillus dans le volume total scié (34 % pour la région et 17 % à l'échelon national)². Bien qu'en diminution sur les 20 dernières années, le pin maritime et le chêne demeurent les deux essences les plus sciées dans la région.

Fig. 7 - Hors bois tropicaux, les volumes sciés chutent à 180 000 m³

Evolution de la production de sciage par essence dans la région Pays de la Loire (hors bois exotiques)



Source : Agreste - enquête exploitations forestières et scieries 2009

² A cette particularité régionale s'ajoute le fait que le peuplier, majoritairement déroulé dans la région, n'est pas intégré dans les volumes sciés

Le volume des **sciages séchés**, en baisse de 10 % en 2009, se maintient à un haut niveau puisqu'il représente, avec 109 000 m³, près de 50 % de l'activité sciage de la région. Cela constitue toujours une autre spécificité régionale puisque ce taux est proche de 11 % au niveau national. Ainsi, 90 % des scieries de la région sont équipées de séchoirs fonctionnant à partir de chaudières bois pour 80 % du volume séché.

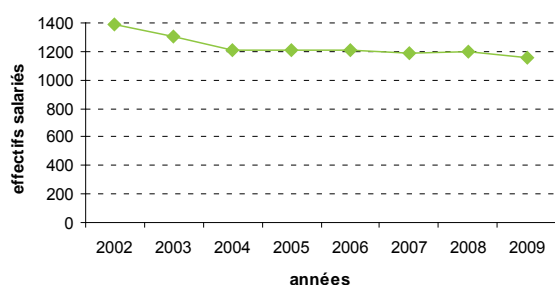
■ L'emploi salarié s'érode

La région Pays de la Loire compte 82 exploitations forestières et sylvicoles ainsi que 60 entreprises de première transformation du bois. Un peu moins de 1 300 salariés y travaillent sachant qu'à elle seule, la première transformation concentre près de 90 % de l'effectif salarié total. A ces effectifs s'ajoutent évidemment les personnes non salariées. La baisse en 2009 de l'effectif salarié des scieries succède à une période de stabilité de l'emploi initiée en 2004 (figure 8). Face à de fortes baisses d'activité, les

La production de **produits connexes** issus des différentes filières du bois enregistre une diminution de 25 % pour atteindre 213 000 tonnes. La part du bois destiné aux utilisations autres que la trituration est prépondérante puisque le paillage, et surtout le bois énergie deviennent un débouché important et rémunérateur pour les entreprises de première transformation du bois.

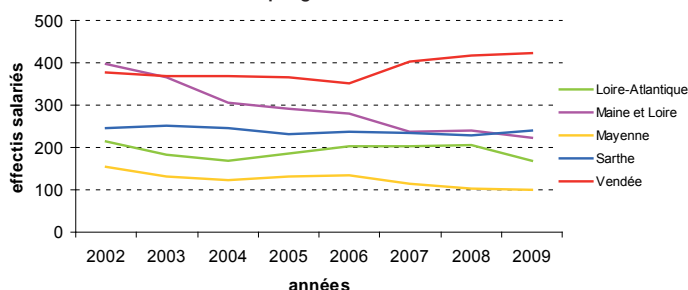
entreprises ont eu recours au chômage partiel et à la flexibilité du travail. Certaines entreprises ont également utilisé le stockage comme variable d'ajustement. La baisse des effectifs salariés au sein des scieries ne touche pas tous les départements. En effet, les effectifs se consolident légèrement en Sarthe et Vendée, connaissent une légère érosion en Mayenne mais régressent plus sensiblement en Loire-Atlantique et Maine-et-Loire (figure 9).

Fig. 8 - Diminution en 2009 de l'effectif salarié dans les scieries des Pays de la Loire après une phase de relative stabilité



Source : Agreste - enquête exploitations forestières et scieries 2009

Fig. 9 - L'effectif salarié des scieries vendéennes progresse encore



Source : Agreste - enquête exploitations forestières et scieries 2009

Le bois énergie : une filière émergente

L'un des objectifs du Grenelle de l'environnement vise à augmenter fortement la part de l'énergie renouvelable pour atteindre la valeur de 20 % de la consommation énergétique totale en 2020. La biomasse d'origine forestière contribue à atteindre cet objectif. Suite à des appels à projets validés puis financés par l'État, on assiste à l'implantation d'importantes chaufferies produisant de la chaleur, parfois couplée à une production d'électricité. La biomasse utilisée provient majoritairement de la forêt ou des haies sous forme de plaquettes mais aussi des entreprises du bois qui fournissent écorces, chutes et plaquettes et enfin de broyats de bois recyclé. L'un des objectifs du Grenelle vise à ce que 50 % des plaquettes de bois consommées proviennent de la biomasse forestière. Actuellement, la consommation régionale de plaquettes représente 200 000 tonnes par an, l'objectif fixé à l'échéance 2012-2013 est d'atteindre 500 000 tonnes par an. La part des produits connexes dans le chiffre d'affaires des scieries, marginale il y a 10 ans, progresse rapidement pour représenter une valeur comprise entre 5 à 12 %. Certaines entreprises souhaitent aller plus loin et investissent dans la fabrication de granulés ou dans la production d'électricité.

Il est prévisible que le prix de cette matière première, faiblement valorisée par le passé, augmente du fait de la concurrence avec les débouchés traditionnels, comme ceux de la trituration par exemple. Il ne faudrait pas pour autant aboutir à une déstabilisation des filières existantes. Il apparaît envisageable de récolter plus de bois en forêt et d'augmenter la capacité des scieries locales. Le potentiel forestier de bois énergie, important selon des études récentes, permet d'envisager une récolte accrue si la filière du bois énergie se structure et si le prix de la matière première est jugé suffisamment attractif pour les producteurs forestiers. Le bois pourrait ainsi répondre partiellement aux enjeux énergétiques de demain. Dès maintenant, la filière bois doit œuvrer pour relever ces défis.

Méthodologie

Enquêtes annuelles de branche « exploitation forestière et sciage, rabotage, ponçage et imprégnation du bois »

- L'enquête de branche « exploitation forestière » vise à connaître la récolte de bois des exploitants forestiers professionnels, par essence (feuillus ou conifères) et par type d'usage (bois d'oeuvre, bois d'industrie, bois énergie). Le bois d'industrie de peuplier est compté dans la catégorie des feuillus tendres.
- L'enquête de branche « scierie » vise à déterminer le volume de sciages produits en France, par essence notamment, et la quantité de produits connexes par type d'utilisation : trituration, énergie, autres. Elle permet aussi de connaître la production commercialisée en volume et en valeur. Les deux enquêtes sont réalisées dans le cadre de la charte de qualité des enquêtes de branche.
- Les enquêtes évoluent régulièrement afin de s'adapter aux besoins de la société et des entreprises. Ainsi en 2009, le questionnaire a été adapté pour permettre le suivi de la mobilisation des chablis de la tempête Klaus.

NB. Un exploitant forestier est un entrepreneur responsable de l'activité de négoce du bois qui achète le bois sur pied pour le revendre aux entreprises de la première transformation comme les scieries. Il peut réaliser la récolte ou la confier à un entrepreneur de travaux forestiers.

Agreste Pays de la Loire

Récolte de bois et production de sciage dans les Pays de la Loire en 2009

	Loire Atlantique	Maine-et-Loire	Mayenne	Sarthe	Vendée	Pays de la Loire	évolution 2009/2008	France
Récolte de bois d'œuvre (en m³ récoltés)								
Chêne	8 083	10 403	10 992	51 920	4 219	85 617	- 9,8 %	2 314 514
Châtaigner	79	1 459	1 246	1 946	6	4 736	- 55,6 %	139 211
Peuplier	9 878	77 157	8 448	35 557	11 027	142 067	- 18,1 %	1 292 749
Autres feuillus	531	2 826	2 661	17 325	537	23 880	8,7 %	1 481 527
Total feuillus	18 571	91 845	23 347	106 748	15 789	256 300	- 14,9 %	5 228 001
Pin maritime	10 939	27 833	573	26 988	7 558	73 891	- 47,4 %	8 586 334
Douglas	4 435	3 344	5 695	6 314	7 681	27 469	- 27,6 %	1 501 338
Pin sylvestre	122	1 206	643	7 931	21	9 923	- 59,2 %	712 370
Autres résineux	777	5 244	5 201	13 956	1 346	26 524	- 25,8 %	6 415 846
Total résineux	16 273	37 627	12 112	55 189	16 606	137 807	- 42,2 %	17 215 888
Total bois d'œuvre	34 844	129 472	35 459	161 937	32 395	394 107	- 27,0 %	22 443 889
Récolte de bois d'industrie et de feu (en m³ récoltés)								
Feuillus	585	5 099	2 777	15 848	2 174	26 483	- 45,5 %	3 818 771
Résineux	6 084	25 120	6 639	47 252	11 833	96 928	- 32,6 %	8 142 647
Total bois de trituration	6 669	30 219	9 416	63 100	14 007	123 411	- 35,8 %	11 961 418
Feuillus	490	1 634	596	4 126	1 084	7 930	12,7 %	294 204
Résineux	0	711	441	952	0	2 104	- 48,7 %	92 082
Total bois d'industrie divers	490	2 345	1 037	5 078	1 084	10 034	- 9,9 %	386 286
Bois énergie	10 906	4 742	6 923	38 673	4 287	65 531	22,8 %	3 778 696
Total bois d'industrie et feu	18 065	37 306	17 376	106 851	19 378	198 976	- 22,5 %	16 126 400
TOTAL RECOLTE	52 909	166 778	52 835	268 788	51 773	593 083	- 25,5 %	38 570 289
Production de sciages (en m³ de sciages)								
Chêne	5 828	2 249	13 295	5 651	9 028	36 051	- 18,3 %	575 776
Hêtre	124	83	4 345	500	1 008	6 060	- 29,4 %	348 948
Peuplier	4 640	6 441	556	2 101	787	14 525	- 33,0 %	286 126
Autres feuillus	373	283	876	426	3 733	5 691	- 53,1 %	116 862
Total feuillus	10 965	9 056	19 072	8 678	14 556	62 327	- 28,0 %	1 327 712
Pin maritime	5 570	13 879	475	5 295	22 824	48 043	- 13,9 %	1 421 728
Douglas	2 155	1 202	1 774	2 187	13 721	21 039	- 2,0 %	669 637
Pin sylvestre	2 006	52	2 040	550	17 882	22 530	- 24,4 %	473 652
Autres résineux	3 228	173	3 350	2 837	16 616	26 204	- 19,0 %	3 897 199
Total résineux	12 959	15 306	7 639	10 869	71 043	117 816	- 15,5 %	6 462 216
Bois tropicaux	32 000	102	0	0	13 460	45 562	- 30,9 %	95 414
TOTAL SCIAGES	55 924	24 464	26 711	19 547	99 059	225 705	- 22,7 %	7 885 342
<i>dont sciages séchés</i>	<i>23 156</i>	<i>1 506</i>	<i>6 428</i>	<i>280</i>	<i>77 627</i>	<i>108 997</i>	<i>- 10,3 %</i>	<i>869 972</i>
Produits connexes de scierie (en tonnes)								
Trituration	19 961	19 751	17 107	6 078	3 200	66 097	- 15,5 %	3 924 674
Autres utilisations	22 625	16 819	10 041	22 513	74 534	146 532	- 28,2 %	3 860 470
Total produits connexes	42 586	36 570	27 148	28 591	77 734	212 629	- 24,7 %	7 785 144

Quelques sites internet pour en savoir plus : Site Agreste : <http://agreste.agriculture.gouv.fr/thematiques/bois-et-forets>

2011 : année internationale de la forêt : <http://agriculture.gouv.fr/annee-internationale-des-forets,13477>

Les forêts face au changement climatique (RMT AFORCE) : <http://www.foretpriveefrancaise.com/presentation-477547.html>

Source : Agreste - enquête exploitations forestières et scieries 2009



Direction régionale de l'alimentation,
de l'agriculture et de la forêt des Pays de la Loire
Service régional de l'information
statistique et économique
12, rue Menou - 44035 NANTES CEDEX 1
Tél. : 02 40 12 36 40 - Fax : 02 40 12 36 43
Mél : srise.draaf.pays-de-la-loire@agriculture.gouv.fr
Site internet : www.draaf.pays-de-la-loire.agriculture.gouv.fr

Directrice de la publication : Patricia Bossard
Rédacteur en chef : Michel Maréchal
Rédaction : H. de Lansalut (SREFAR), P. Ecomard et
B. Robert (SRISE)
Impression : SRISE à NANTES
Dépôt légal : à parution
ISSN : 1956 - 7499
Prix : 2,50 €